

ANIMER UN ATELIER DE THEATRE D’OMBRES

        

**PUBLIC**

Personnel d’animation des

CSC

**PREREQUIS**

Aucun

        

**DATES ET HORAIRES**

Selon convenance du client

3 heures par séance / jour

Formation ouverte en ESP pour toute l’année

**DUREE ET VOLUME HORAIRE**

16 heures

        

**LIEU ET MADALITE DE REALISATION**

En présentiel INTER / INTRA

**ACCESSIBILTE :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. N’hésitez pas à nous contacter, en cas de besoins spécifiques.

**COÛT GLOBAL**

**1080€**

        

**MODALITÉS D’ÉVALUATION**

Questionnaire d’auto- évaluation en fin de session puis « à froid » entre 3 et 6 mois plus tard.

        

**MODALITES DE SANCTION** :

Attestation de fin de formation

MAJ JAN 2022

OBJECTIFS ET APTITUDES VISEES

* Etre capable de mettre en œuvre des projets autour du théâtre d’ombres avec

des enfants à partir de 6 ans

* Réaliser des gabarits et des décors
* Découvrir les possibilités offertes par la technique des ombres et des contraintes induites
* Apprendre la manipulation et la mise en ombre.
* Réaliser des images d’écrans à diffuser pendant le festival FestiGrenadine

MOYENS ET METHODES PÉDAGOGIQUES

* Apports théoriques et pratiques
* Expérimentation et mise en œuvre pratique
* Méthodes actives, participatives et expérimentales

PROGRAMME

* Jour 1 : Découverte de l’ombre et de la lumière: aspects techniques et mise en situation. Comment organiser un atelier de création avec des enfants: quel espace ? Quel matériel ?
* Jour 2 : Fabrication d’un écran et de silhouettes d’ombres: aspects techniques et manipulation. Travailler à partir de matériel de récupération.
* Jour 3 : Comment aborder l’écriture d’une saynète de théâtre d’ombres.

Mise en situation

* Jour 4: La mise en espace et en jeu -. Le théâtre d’ombres comme support pour la réalisation d’un film d’animation.
* Jour 5 : mise en situation avec des groupes d’enfants sur site
* Jour 6 : mise en situation avec groupes d’enfants sur site
* Jour 7: mise en situation avec groupes d’enfants sur site – Bilan de la formation

INTERVENANT

**M. Jean-Louis RACOILLET**, Marionnettiste de l’Atelier du Sous-sol

CONDITIONS ET DELAIS D’ACCES

* Signature de la convention et validation du devis.
* Démarrage de la formation 3 semaines après le conventionnement.